

David Proult

/Finances de la commune nouvelle : la réalité des chiffres

Vous écrivez dans le rapport concernant les finances que « la commune nouvelle permettra de disposer de marges financières élargies » laissant entendre que nous disposerions après la fusion de plus de moyens pour répondre aux besoins des habitants. L'argument serait financier alors. Et bien malheureusement ce n'est pas vrai.

Calcul réalisé, ce que vous appelez la marge financière élargie est en réalité une baisse des recettes (dotation plus recette fiscale) de 2.3 millions d'euros par an pour la commune nouvelle par rapport aux recettes cumulées que pourraient espérer les 2 communes séparément.

La commune nouvelle va certes bénéficier de 1,8 millions de dotation en plus en 2025, 5.4 d'ici 2028 (1,6 en 2026 et 1,9 millions en 2027 et enfin de 100 000 euros en 2028). C'est l'hypothèse la plus optimiste. Le gain pourrait même n'être que de 300 000 € par an si l'Etat donnait raison tout de suite à Monsieur Fourcade qui accusait Bercy en octobre 2021 de sous-estimer sa dotation en ne comptant pas 6 000 pierrefittois. Alors la commune nouvelle dépasserait les 150 000 habitants et le gain en dotation serait dérisoire.

Même si nous retenons l'hypothèse la plus favorable d'augmentation des dotations ce qui est certain c'est que les recettes fiscales quant à elles baissent. Elles seront en 2025 pour la commune nouvelle de 3,6 millions inférieures au total des 2 communes compte tenu de l'alignement des taux d'imposition des foyers pierrefittois sur ceux des Dionysiens. Ce choix est légitime, c'est la moindre des choses, c'est le prix à payer pour les déposséder de leur souveraineté et pour les absorber.

Jusqu'en 2028 c'est une perte de recettes de 11 millions d'euros.

Ainsi, si on ajoute la perte de 500 000 euros d'effet du coefficient correcteur cela fait une baisse des moyens pour répondre aux besoins de la population. De 2,3 millions d'euros en 2025. Jusqu'en 2028 c'est une perte de recettes de 11 millions d'euros.

Aussi pour pouvoir affirmer que cette absorption dégage des marges financières **vous êtes obligé d'inscrire dès la première année des économies sur la masse salariale de 2,9 millions d'euros soit la suppression d'environ 70**

postes en 2025. C'est cela qui vous permet d'afficher une épargne brute de la commune nouvelle de 600 000 € au-dessus de l'épargne consolidée des 2 communes la première année. Chiffre à comparer au million d'euros prévu en 2024 pour préparer cette fusion.

Mais vous ne pourrez pas vous arrêter là.

D'ailleurs vous le reconnaissez puisque dans vos projections financières les frais de personnels sont stables pendant 4 ans. Sur la période se sont probablement près de 300 emplois qu'il va vous falloir supprimer. C'est encore plus de service confié au privé, de moyens réduits pour les agents pour rendre le service public aux habitants. Ce que vous avez fait avec méthode à Saint-Denis vous allez le faire à plus grande échelle.

Malgré tous ces efforts qui s'apparentent à une cure d'austérité pour absorber Pierrefitte le taux d'épargne brute sera 1 point en-dessous du ratio dionysien et constitue une détérioration contrairement à ce que vous proclamez.

La fusion acquisition de Pierrefitte ne peut pas être une bonne opération financière lorsque l'on connaît sa situation budgétaire. Je cite le rapport de la chambre régionale des comptes « *Sans changement, la stratégie financière de la commune ne permettra pas de respecter les équilibres budgétaires* ».

Annoncer 70 millions d'euros d'investissements en 2025 alors que vous n'en avez programmés que 43 en 2024 et qu'à Pierrefitte ils ne peuvent pas investir plus de 10 millions

Cette situation financière de Pierrefitte est d'autant plus inquiétante qu'elle est marquée par un sous-investissement chronique. Pour respecter les équilibres budgétaires la commune a dû reporter de nombreux investissements en particulier dans les bâtiments scolaires. Elle accuse un retard important qui va se rajouter au notre.

Conscient de ce retard et parce qu'il faut bien trouver des justifications non politiciennes à votre opération d'absorption vous faites des hypothèses totalement irréalistes sur les montants d'investissement que vous voulez réaliser. Annoncer 70 millions d'euros d'investissements en 2025 alors que vous en avez programmé 43 en 2024 et qu'à Pierrefitte ils ne peuvent pas investir plus de 10 millions par an c'est un boniment de foire commerciale.

Vous voulez faire croire au naïfs que vous allez augmenter de plus de 30% les investissements alors que ces dernières années vous avez peiné à réaliser 50 % des investissements programmés.

Vous aviez promis aux Dionysiens d'investir 50 millions par an. Au final vous n'atteindrez les 50 millions qu'en absorbant Pierrefitte.

Vous nous dites en substance que ce que vous n'avez pas pu faire à Saint-Denis en terme d'investissement vous allez le faire dans une commune plus grande, avec plus de besoins mais avec moins de moins de recette tout en économisant sur les moyens du service public. Vraiment vous ne doutez de rien.